

## FICHE TARIFAIRE

Tarifs en vigueur au : 01/05/2019

La Résidence les Cristallines est habilitée partiellement à l'aide sociale pour 20 places, la réactualisation de ces tarifs hébergement est fixée par arrêtée du Président du Conseil Départemental.

Pour les autres places, la réactualisation des tarifs hébergement est fixée dans la limite d'un taux fixé par arrêtu du Ministre chargé de l'économie et des finances (Art. L342-3 du code de l'action sociale et des familles).

TARIFS HEBERGEMENT TTC (TVA en vigueur) applicables aux nouveaux entrants			
<b>Tarifs Prix de Journée</b>			
Résidents + 60 ans			
Chambre individuelle	88,00 €	<input type="checkbox"/>	Chambre double
			74,00 € <input type="checkbox"/>
<b>Tarifs bénéficiaires de l'Aide Sociale à l'Hébergement / Prix de Journée</b>			
Résidents + 60 ans			
Chambre individuelle ou double		58,70 €	<input type="checkbox"/>
			Résidents - 60 ans
			74,62 € <input type="checkbox"/>
Forfait hospitalier	20,00 €		Dépôt de garantie
déduit en cas d'absence et sous conditions			2 679,00 €
			versé à l'admission
TARIFS DEPENDANCE TTC (TVA en vigueur) AU 01/05/2019			
applicables uniquement aux personnes âgées de plus de 60 ans			
GIR 1 - 2	18,36 € / jour		
GIR 3 - 4	11,65 € / jour		
GIR 5 - 6	4,94 € / jour		
TARIFS PRESTATIONS ANNEXES TVA en vigueur			
<i>(actualisé annuellement dans la limite d'un taux fixé par arrêtu du Ministre chargé de l'économie et des finances (Art. L342-3 du code de l'action sociale et des familles)).</i>			
Coiffeur - Pédicure :	Prestations proposées par un professionnel extérieur à l'établissement Les tarifs sont affichés dans l'établissement.		
Restauration Tiers : <i>(invité, personne extérieure à l'établissement)</i>	Tarifs des prestations affichés à l'accueil et en salle de restauration		
Autres prestations proposées par l'établissement			
Tarif unité téléphonique	0,15 €		Clef de la chambre
			28,00 € <input type="checkbox"/>
Forfait déplacement	8,02 €		Cauton médaillon système
			82,34 € <input type="checkbox"/>
			d'appel malade (sur indication médicale)
Forfait long déplacement	0,3921 €/km		Marquage du linge à l'entrée
			61,75 € <input type="checkbox"/>
<i>par commodité, il sera appliqué 0,39 €/km dans la facture</i>			
<b>Le résident</b> - Nom et Prénom :		<b>Le Directeur</b>	
ou pour le résident, le représentant légal :		<b>d'Etablissement :</b>	
Nom et Prénom :		Date	
Date :		Signature :	
Signature :			